

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CLARAC
Séance du 12 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 du mois de juin à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 4 août 2025

Présent(s) : ANDRIEU Marie-José, BASS Véronique, BRU Frédéric, CAPARROS Pierre, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, COURTEILLE Miguel, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, RECURT Myriam, REULET Yves, TESSARI Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à :

Absent(s) excusé(s) : BRISCADIEU Thierry, MURE Marianne, SAJOUS ELIZADE Béatrice

Le secrétariat a été assuré par : ANDRIEU Marie-José

Nombres de membres en exercice :	15
Nombres de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	0
Abstention :	0
Procuration :	0
Absent :	3

Objet : Décision Modificative 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 615231 / 006	Voiries		22 000.00
023 / 023	Virement à la section d'investissement	22 000.00	
204 / 2046 / OPNI	Attributions de compensation d'investissement	22 000.00	
	Total	44 000.00	22 000.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	22 000.00	
	Total	22 000.00	0.00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

MANENT-MANENT Jean-Paul

